FONCIER
AMÉNAGEMENT

ATTESTATION SURFACE DE PLANCHER
A joindre au dépôt du permis de construire

LOTISSEMENT « Lotissement La Boulaie 2 » à ECOMMOY (72)
(Justification des droits à construire)
Art.421-3.5 du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur Anthony DROUIN, co-gérant, atteste que :

La surface de Plancher maximale autorisée sur le lot N° 4 du lotissement dénommé ci-dessus est la suivante :

➢**Superficie du terrain**	**:**	**587 m²**
Surface de plancher		**300 m²**

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT

La SARL BGBD AMENAGEMENT,
Représenté par Monsieur DROUIN Anthony

Atteste

Que les équipements desservant le lot n° 4 de « Lotissement la Boulaie 2 » à ECOMMOY (72) sont achevés

Fait aux Ponts de Cé, le 11 février 2019

Le Maître d'Ouvrage

FONCIER AMENAGEMENT
SARL BGBD au capital de 1 600.00 euros
51A Chemin de la Brosse
49130 LES PONTS DE CE
Siret 492 799 358 00014